



Notifié le

Notification reçue le

Publié le **21 DEC 2021**

Certifié exécutoire, le Maire

Partie réservée au visa
de la Sous-Préfecture

DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE
LE 21 DEC. 2021

Service : *Secrétariat Conseil Municipal*

ADMINISTRATION GENERALE

Délégation de signature à Michel HERAIL, Adjoint au Maire
en l'absence de Mme Elisabeth PISSARRO, Adjointe au Maire
du 21 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.18 et L 2122-23,

VU la délibération n°22 en date du 21 septembre 2020 attribuant délégation du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°1050 en date du 26 mai 2020 attribuant délégation de fonction et de signature à Mme Elisabeth PISSARRO, Adjointe au Maire chargée de la Culture et du Patrimoine,

CONSIDERANT que Mme Elisabeth PISSARRO sera absente du 21 décembre 2021 au 02 janvier 2022 inclus,

CONSIDERANT qu'en l'absence de Mme Elisabeth PISSARRO, afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il convient d'attribuer temporairement ses délégations à M. Michel HERAIL

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : M. Michel HERAIL en sa qualité d'adjoint, reçoit pour la période du 21 décembre 2021 au 02 janvier 2022 inclus, délégation de signature pour les documents

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE, LE PRÉSENT ACTE PEUT FAIRE L'OBJET, À COMPTER DE SA NOTIFICATION / PUBLICATION, D'UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF, DANS LE DÉLAI DE DEUX MOIS.
LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE COMPÉTENTE PEUT ÊTRE SAISIE AU MOYEN DE L'APPLICATION TÉLÉRECOURS CITOYENS ACCESSIBLE À PARTIR DU SITE
WWW.TELERECOURS.FR

énoncés qui lui seront présentés par le Directeur Général des Services et notamment :

- correspondances nécessaires à la mise en œuvre de la politique municipale, pour le secteur relevant de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO ;
- contrats et conventions dont la négociation et la signature sont autorisées par délibération du Conseil Municipal, décision ou arrêté municipal relevant de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO ;
- arrêtés et décisions relevant de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO ;
- actes d'engagement de dépenses payables sur facture, dans la limite des crédits ouverts au budget et affectés spécifiquement aux services relevant de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO ;
- actes relevant de l'application de la législation et de la réglementation nationale dans le domaine de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO ;
- actes relevant de l'application des règlements institutés par arrêtés du Maire ou délibérations du Conseil Municipal, dans le domaine de la délégation de Mme Elisabeth PISSARRO.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le 21 DEC 2021

Robert MENARD

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE BEZIERES' with a star and a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'R. Menard'. Below the signature is a horizontal blue line.